



CROS

PACA

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE
CROS PACA – 17 Mars 2018**

**PRÉSENTATION D'UNE LISTE POUR L'ÉLECTION
DU BUREAU EXÉCUTIF**

Tête de Liste – Président(e) :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Secrétaire Général(e) :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Secrétaire Général(e) Adjoint(e) :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Trésorier(e) Général(e) :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Trésorier(e) Général(e) Adjoint(e) :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Vice-Président(e) – *Sport et Politique Publique* :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Vice-Président(e) – *Sport et Santé et Bien-Etre* :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Vice-Président(e) – *Sport et Education et Citoyenneté* :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Vice-Président(e) – *Sport et Professionnalisation* :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Membre :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Membre :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Membre :

Discipline : H / F Membre Qualifié :

Président(e) CDOS :

Président(e) CDOS :

La liste ainsi constituée doit déposer également un projet exposant les grandes lignes politiques sur l'avenir du CROS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce projet doit notamment :

- *intégrer les missions nationales déléguées du CNOSF telles que mentionnées dans la « feuille de route » (cf les 4 vices présidences) ;*
- *s'inscrire explicitement dans un plan stratégique de développement concerté avec les autres organes déconcentrés du CNOSF présents sur le même territoire régional.*

Fiche à retourner pour le **16 Février 2018** au plus tard à l'adresse suivante par lettre recommandée avec accusé de réception :

CROS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
A l'attention du Comité de Validation
Parc Club de l'Arbois – RD 543 – 13480 CABRIES

Date :

Signature de la Tête de Liste :

Dans le cadre de la mise en place d'un système de vote électronique à l'occasion des opérations de vote qui se dérouleront au cours de l'Assemblée générale du 17 Mars 2018, les candidats au Conseil d'administration du CROS PACA sont informés que les nom, prénom, qualité, et structure d'appartenance, portés sur le présent document feront l'objet d'un traitement automatisé. Ces informations ne feront l'objet d'aucune transmission à des tiers dans un but promotionnel et commercial.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, les candidats au Conseil d'administration du CROS PACA bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au CROS PACA à l'adresse suivante : CROS PACA – Parc Club de l'Arbois – RD 543 – 13480 CABRIES ou par courrier électronique à : provencealpescotedazur@franceolympique.com